



**Rapport
de diagnostic
Janvier 2010**

DRAC-SRA

19 JAN. 2010

Vérane BRISOTTO

COURRIER ARRIVÉE

**La Bourdonnaye
Lanouée (56)**

Avec les collaborations de Philippe Cocherel, Françoise Labaune-Jean, Philippe Boulinguez, et Arnaud Desfonds

Dates d'interventions : 27.08.09 au 31.08.09

N° de prescription : SRA 2008/106

N° de site SRA : 56 102 0001

N° INSEE de la commune : 102

N° de projet INRAP : DA 050 28701

2528

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
Fiche signalétique	2
Résultats.....	2
Informations sur la composition du rapport	2
Mots clés du thésaurus	3
Liste des intervenants et moyens mis en oeuvre	4
Notice scientifique.....	5
Tableau récapitulatif des résultats	5
Fiche d'état du site.....	5
I. INTRODUCTION.....	6
I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	6
I.2 CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE	6
I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE.....	7
II. PRESENTATION DES RESULTATS	8
II.1 L'ENCLOS	9
II.1.1 Le fossé d'enclos	9
II.1.2 L'espace interne de l'enclos.....	11
II.1.3 A l'extérieur de l'enclos.....	12
II.2 ETUDE DU MOBILIER (Par F. Labaune-Jean, assistante d'études INRAP Grand Ouest) ...	13
CONCLUSION	19
BIBLIOGRAPHIE	22
ANNEXES	23
INVENTAIRE DU MOBILIER (F. Labaune-Jean).....	24
INVENTAIRE DES TRANCHEES	25
INVENTAIRE DES FAITS	28
ARRETE DE PRESCRIPTION	31

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de site SRA :

5	6
---	---

 .

1	0	2
---	---	---

 .

0	0	0	1
---	---	---	---

Numéro de projet INRAP : DA 05028701

Région : Bretagne	Commune : Lanouée	Code INSEE : 56102
Département : 56		
Lieu-dit ou adresse : La Bourdonnaye		
Cadastre année : 2007, section YE n° 283, 285, 285, 287, 289 et 343 p.		
Coord. Lambert :	X : 233034,20	Y : 340296,33 altitude : 48 NGF
Statut du terrain :		

Propriétaire du terrain : Communauté de Communes du Pays de Josselin

Arrêté de prescription n° : 2008-106 en date du 10 juin 2008
Arrêté de désignation n° : 2009-053 en date du 13 mai 2009
Responsable désigné : Vérane BRISOTTO
Organisme de rattachement : INRAP Grand-Ouest
Maître d'ouvrage des travaux : INRAP Grand-Ouest
Nature de l'aménagement : Lotissement
Opérateur chargé des travaux : INRAP Grand-Ouest
Exploitant (s) :
Surface du projet d'aménagement : 72574 m ²
Dates d'intervention sur le terrain : du 27 juillet au 7 Aout 2009
Surface diagnostiquée : 6305 m ² % de la surface sondée : 8,7 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats : Suite au repérage d'un enclos curviligne localisé par avion par Patrick Naas, le projet d'un lotissement situé à La Bourdonnaye, sur la commune de Lanouée a suscité une intervention archéologique. Le diagnostic a permis de mettre en évidence un petit enclos à tendance circulaire, dont le fossé très bien conservé, a livré de la céramique datant de l'Antiquité et du haut Moyen Age. Plusieurs autres structures (fosse, Tp, tranchées foyer ?), situées à l'intérieur de l'enclos semblent fonctionner avec celui-ci.

La situation topographique du site, (sur un plateau en rebord de la rupture de pente et dominant l'Oust), ajoutée à la présence d'un fossé d'enclos d'une taille notable pourrait être en relation avec une occupation à vocation stratégique.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Inrap de Cesson-Sévigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1	Nombre de pages : 35
Nombre de figures : 6	Nombre d'annexes : 4

MOTS CLÉS DES THÉSRAURUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	Inférieur	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Supérieur	<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Ancien	<input checked="" type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Récant	<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire	<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien		
<input type="checkbox"/>	moyen		
<input type="checkbox"/>	récent		
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer		
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)		
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)		

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input type="checkbox"/>	Nb	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input checked="" type="checkbox"/>	4	Industrie lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier	<input checked="" type="checkbox"/>	29	Industrie osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Bâtiment	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input type="checkbox"/>		Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>		Restes végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie			<input type="checkbox"/>		Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique			<input type="checkbox"/>		Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural			<input type="checkbox"/>		Objet métallique	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa			<input type="checkbox"/>		Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole			<input type="checkbox"/>		Outil	<input type="checkbox"/>	An. De céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire			<input type="checkbox"/>		Parure	<input type="checkbox"/>	An. De métaux
<input type="checkbox"/>	Urbanisme			<input type="checkbox"/>		Habillement	<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Maison			<input type="checkbox"/>		Trésor	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input type="checkbox"/>		Monnaie	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer			<input type="checkbox"/>		Verre	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Fosse			<input type="checkbox"/>		Mosaïque	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Sépulture			<input type="checkbox"/>		Peinture		
<input type="checkbox"/>	Grotte			<input type="checkbox"/>		Sculpture		
<input type="checkbox"/>	Abri			<input type="checkbox"/>		Inscription		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe			<input checked="" type="checkbox"/>	1	Scorie		

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :			
SRA :	Emile Bernard	Conservateur en charge du dossier	
INRAP :	Vérane Brisotto	Responsable scientifique	
	Michel-Alain Baillieu	Adjoint scientifique et technique	
Intervenant technique Inrap	Olivier Laurent	Gestionnaire de base	
	Marie-Madeleine Nolier	Logisticienne	
Intervenants administratifs :			
DRAC, SRA Bretagne :	Stéphane Deschamps	Conservateur régional de l'archéologie	
INRAP Grand-Ouest	Gilbert Aguesse	Directeur interrégional	
Aménageur : Communauté de Communes du Pays de Josselin			
Financement : redevance			
Organigramme de l'équipe scientifique :			
	<u>Préparation</u>	<u>Terrain</u>	<u>Post-fouille</u>
Vérane Brisotto, R.O	X	X	X
Philippe Cocherel, technicien		X	X
Philippe Boulinguez, topographe		X	X
Françoise Labaune-Jean, céramologue			X
Arnaud Desfonds, dessinateur			X
Intervenants techniques :			
Terrassement mécanique avec 1 pelle avec godet de curage de 3 m par l'entreprise Burban Gilbert, La Cour de Boceret, 56130 Nivillac.			

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

Suite au repérage d'un enclos curviligne localisé par avion par Patrick Naas, le projet d'un lotissement situé à La Bourdonnaye, sur la commune de Lanouée a suscité une intervention archéologique. Le diagnostic a permis de mettre en évidence un petit enclos à tendance circulaire, dont le fossé très bien conservé a livré de la céramique datant de l'Antiquité et du haut Moyen Age. Plusieurs autres structures (fosse, Tp, tranchées foyer ?), situées à l'intérieur de l'enclos semblent fonctionner avec celui-ci.

La situation topographique du site, (sur un plateau en rebord de la rupture de pente et dominant l'Oust), ajoutée à la présence d'un fossé d'enclos d'une taille notoire pourrait être en relation avec une occupation à vocation stratégique.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Antiquité</i>	<i>Fossé d'enclos</i>	<i>Céramique</i>	
<i>Bas-Empire</i>	<i>Fosses</i>	<i>Meule</i>	
<i>Haut Moyen Âge</i>	<i>Trous de poteau</i>	<i>Scorie</i>	
	<i>Tranchées ?</i>		

FICHE D'ÉTAT DU SITE

L'enclos mis à jour lors du diagnostic se situe au centre de la zone prescrite, sur les parcelles 283, 285 et 287 (cadastre 2007, section YE). Le fossé d'enclos bien conservé (environ 3 m à l'ouverture et profond d'1,60 m), apparaît entre 0,40 et 0,50 m de profondeur, dans des niveaux de moyenne terrasse, composés d'un limon brun-orangé, renfermant de nombreux quartz roulés.

Plusieurs structures, (fosses, trous de poteau et fossés ?), localisés à l'intérieur de l'enclos semblent fonctionner avec cet ensemble, qui d'après la céramique offre une fourchette chronologique allant de la seconde moitié du II^{ème} après J. C, au haut Moyen-âge (VII^{ème} -VIII^{ème} siècle après J.C), en révélant une phase intermédiaire du Bas-Empire (III^{ème} -IV^{ème} siècle après J. C).

A l'extérieur de l'enclos, hormis le parcellaire déjà visible sur le cadastre napoléonien de 1845, de rares structures non datées ont été observées, localisées essentiellement au nord de l'enclos.

L'INTRODUCTION

LE CONTEXTE

1. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

1.1. LA RÉGION

1.2. LE DÉPARTEMENT

1.3. LE CANTON

1.4. LE COMMUNE

1.5. LE QUARTIER



1.6. LE CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

1.7. LE CONTEXTE GÉOLOGIQUE

1.8. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

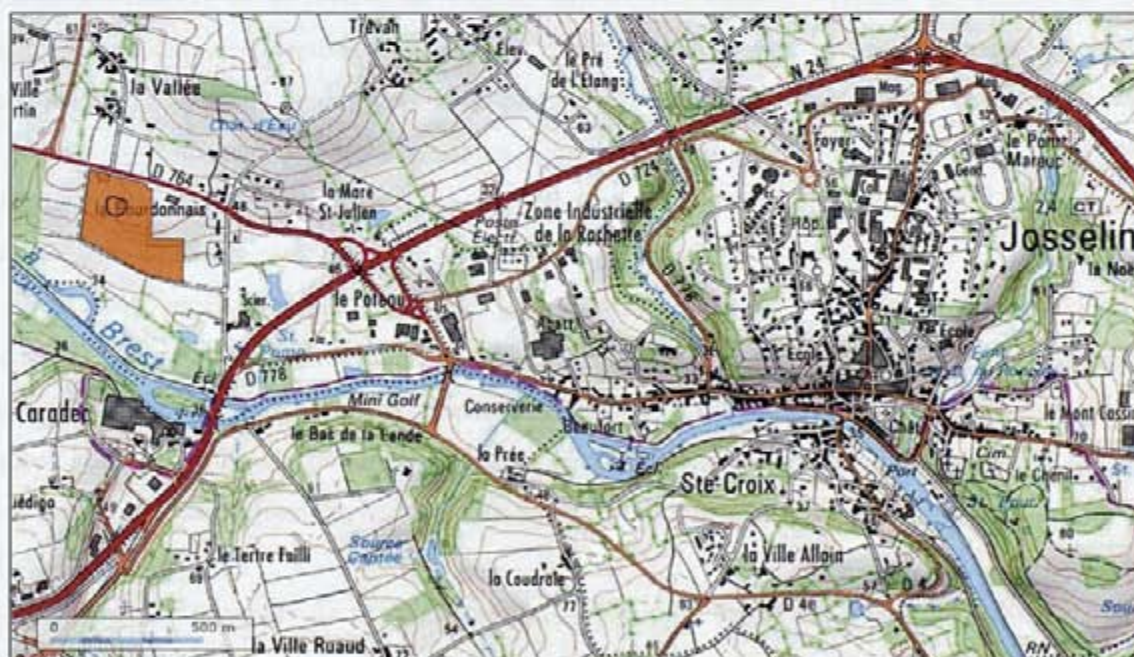


Fig. 1 : Localisation du diagnostic archéologique sur fond de carte IGN au 1/25 000^{ème} (Géoportail)

I. INTRODUCTION

I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

La présence d'un enclos repéré en avion par Patrick Naas, sur des parcelles faisant l'objet d'un projet de lotissement, a motivé le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur la commune de Lanouée, au lieu-dit La Bourdonnaye. Le site survolé et prospecté au sol en 1991/1992, a été déclaré en 1991 au service de la Carte archéologique (fig.2).

L'emprise de l'opération couvre 72574 m² et occupe les parcelles 283, 285, 285, 289 et 343 p de la section YE, du cadastre 2007.

I.2 CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

La zone prescrite se situe au Sud de la commune de Lanouée, entre la route départementale n° 764 (Josselin à Pontivy) et la rivière de l'Oust, aujourd'hui canalisée (Canal de Nantes à Brest). Topographiquement, deux entités se partagent l'emprise : la zone sud occupe un versant relativement abrupt ainsi qu'une partie basse, inondable, peu propice aux installations humaines. L'enclos repéré par voie aérienne, et localisé par les sondages occupe le plateau, dans la partie nord de l'emprise, en limite de la rupture de pente. Il offre une position privilégiée en surplombant la vallée, distant d'à peine 300 m d'un ancien méandre de l'Oust.

D'un point de vue géologique (fig.3 et fig.4), la zone basse de l'emprise correspond au niveau supérieur des basses terrasses de l'Oust (Éémien à Wechselien), qui se caractérise par un limon brun à orangé, plus ou moins argilo-sableux, renfermant quelques galets de quartz. Le volume sédimentaire, composé notamment des colluvions et des niveaux alluvionnaires, se développe sur près d'1,30 m en bas de pente. A cette profondeur, on atteint un niveau de grave, constitué essentiellement de galets, de graviers et de sable.

Au niveau de la rupture de pente, le substrat schisteux a été atteint à une profondeur variant de 0,30 à 0,50 m. La carte géologique mentionne effectivement la pénétration d'un banc de schiste orienté Est/Ouest, venant s'interposer entre les dépôts alluvionnaires de l'Oust (schiste de Ploermel).

Sur le plateau, dans la zone centrale, les dépôts des moyennes terrasses (Pléistocène moyen) sont atteints sous la couche de labour entre 0,40 à 0,50 m, là où apparaissent les structures archéologiques. L'avantage de ce type de terrain est qu'il permet un drainage efficace et naturel des sols, l'inconvénient étant pour nous, la difficulté de lire les surfaces.

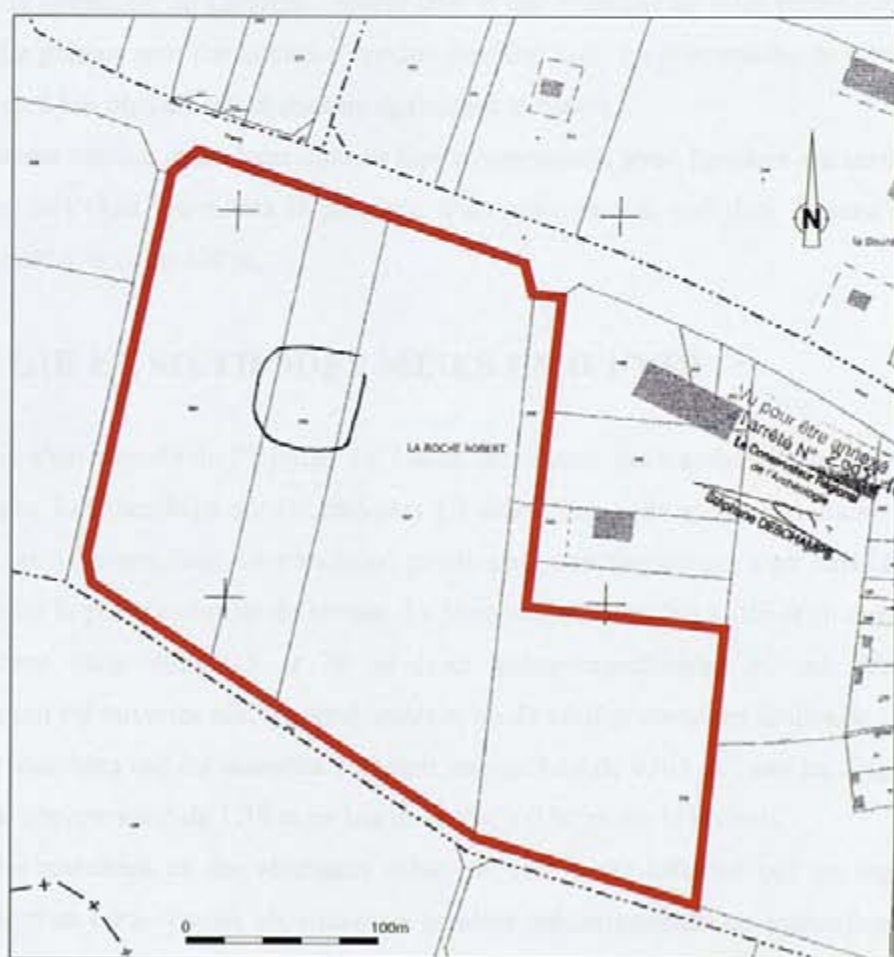


Fig. 2 : Cliché de P. Naas lors du survol de 1991, et interprétation sur plan cadastral au 1/20000 ème

Au nord de l'emprise, à proximité de la départementale, quelques structures relevant probablement de limites parcellaires apparaissent dans un limon légèrement argileux à 0,60 m de profondeur. Il semble que la limite entre les dépôts alluvionnaires et le substrat local schisteux apparaisse quelque part entre le nord de l'enclos et la limite nord de l'emprise.

Archéologiquement, un enclos curviligne localisé sur les parcelles 283,285, et 287 avait été repéré par avion et déclaré par Patrick Naas à la Carte Archéologique, en 1991. La même année, il mena une prospection pédestre qui livra des fragments de terre cuite ou tuile à priori non gallo-romains, ce qui conduisit « au classement en indéterminé pour un enclos évoquant d'ailleurs plutôt à l'époque un habitat protohistorique ».

Il décrit « l'occupation du sol à Lanouée chez les Coriosolites, comme pour d'autres sites proches (Castenec sur Blavet, Caro-Missiriac sur l'Oust, Plaudren au nord de Vannes), différent de l'habitat dispersé classique, évoquant davantage un habitat groupé ou une petite agglomération si l'on en juge par la densité des vestiges, déjà perceptible pour l'âge du Fer, aux abords d'un gué important et au croisement de deux voies romaines (Vannes-Corseul et Rennes-Quimper).

Le franchissement de l'Oust par la voie Vannes-Corseul se faisait à Pomeleuc à environ 3 km au nord-ouest de notre occupation.

Par ailleurs la commune de Lanouée compte plus d'une trentaine de sites répertoriés à la Carte Archéologique. La plupart sont des enclos d'époque indéterminée. Le plus proche de notre d'emprise se situe à moins de 2 km plus à l'est, et domine également la rivière.

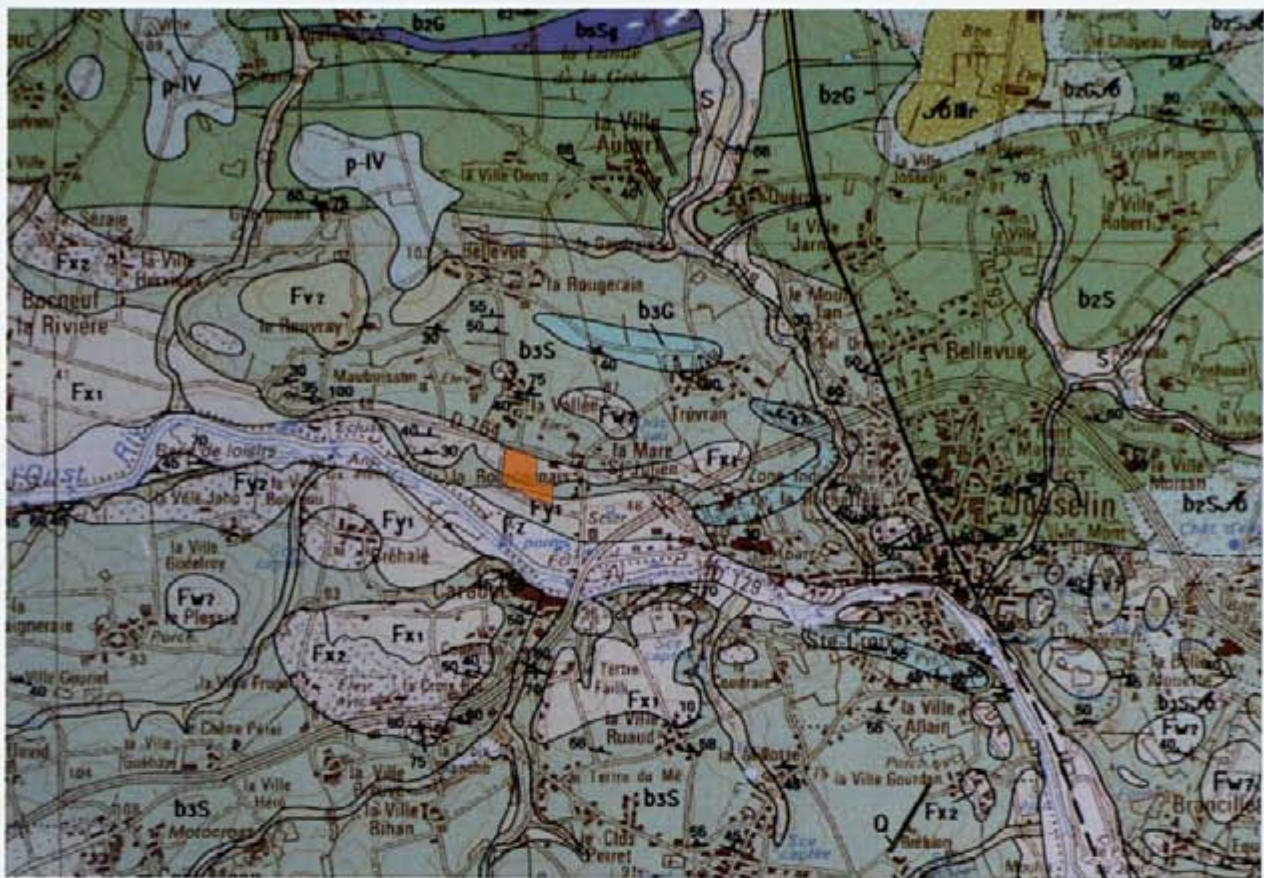
Sur la commune voisine, à Guégon dont la limite communale avec Lanouée est matérialisée par l'ancien méandre de l'Oust, on notera la présence d'un autre enclos, non daté, faisant face à notre occupation et distant d'environ 500 m.

I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE

Le diagnostic s'est déroulé du 27 juillet au 7 août, mobilisant deux archéologues de l'Inrap et un conducteur d'engin. Les tranchées ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse, large de 3 m. L'orientation des tranchées, positionnées en quinconce, s'est faite dans le sens nord/sud, en suivant la pente naturelle du terrain. La longueur des tranchées atteint en moyenne 20 m, et leur espacement varie entre 15 et 20 m (voir exceptionnellement 30 m). Des vignettes complémentaires ont été ouvertes afin d'appréhender et/ou de vérifier certaines limites de vestiges.

Au total, 94 tranchées ont été ouvertes couvrant une surface de 6305 m², soit un diagnostic à 8,7 %. La profondeur atteinte varie de 1,30 m en bas de pente, à 0,30 m sur le plateau.

Le relevé des tranchées et des structures mises au jour a été effectué par un topographe de l'INRAP, à l'aide d'un GPS. Toutes les structures sondées mécaniquement ou manuellement ont fait



PROTÉROZOÏQUE	
1	2
b2A	b2A
Argilites fines	
b2G	b2G
Siltites grossières	
b2S	b2S
Alternances siltites gréseuses à siltites dominantes	
b2G	b2G
Alternances argilo gréseuses à grès liés dominants, localement quartariques (épaisseur des bancs de grès > 20 cm)	
b2S	b2S
Facès type 3 Schistes de Ploumel	
b2G	b2G
Alternances siltites gréseuses à siltites dominantes	
Cg	Cg
Conglomérats à galets de quartz	
b2G	b2G
Alternances siltites gréseuses à grès dominants (épaisseur des bancs de grès > 20 cm)	
b2S	b2S
Facès type 1 Schistes de Bretagne, facès commun	
b2G	b2G
Alternances siltites gréseuses à siltites dominantes	
b2S	b2S
Alternances siltites gréseuses à grès tétragoniques dominants (épaisseur des bancs de grès > 20 cm)	

CÉNOZOÏQUE	
Quaternaire	
Dépôts de versants	
S	Dépôts de versants, colluvions, pente
A2S	Argilites (tertiaires), colluvies
A2G	Argilites et limons remaniés avec fragments de quartz enrobés
Dépôts fluviaux	
E	Zones actuelles temporairement inondées, zones hypomésofyles, mésofyles (Allard)
C	Cultures de bord de vallée (Holocène à Actuel)
Fz	Limons de débordement, crans et alluvions récentes (Holocène à Actuel)
Fy2	Alluvions de basses terres (Finian à Würm médian)
Fy1	- système inférieur
Fy2	- système supérieur
Fz2	Alluvions des moyennes terres (Pléistocène moyen)
Fz1	- système inférieur
Fz2	- système supérieur
Fz3	Alluvions de hautes terres (Quaternaire T)
Fz4	- système inférieur
Fz5	- système supérieur
p-IV	Ngaptes réductibles à galets de quartz (D = Ø = 10 cm), Age indéterminé (Pléistocène à Quaternaire), accompagnés de conglomérats à galets de quartz (localement D = 10 cm) et d'argiles de fer
Néogène	
P	Sables eoliques à fluviaux, conglomérats fluviaux d'Albiac
M201	Sables à graviers, argiles - Terrain d'origine probable

Les facès d'alluvion sont représentés par des lettres entourees de la formation d'origine :
 1 : alluvions ; 2 : colluvies

Fig. 3 : Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/50000^{ème} (feuille 350, BRGM à paraître)

Tranchée 6 - Log.1



- 1 - Limon argileux gris-beige assez meuble homogène avec quelques traces de ferro-manganèse.
- 2 - Limon légèrement argileux compact avec quelques micro-charbons de bois.
- 3 - Limon argileux marbré gris-beige compact avec traces d'oxydation.
- 4 - Limon très argileux gris oxydé compact.
- 5 - Grave (sable, graviers, galets, ...).

Tranchée 12 - Log.2



- 1 - Limon beige-gris légèrement sableux.
- 2 - Limon brun-gris-beige meuble avec quelques graviers.

Tranchée 13 - Log.3



- 1 - Limon beige-gris légèrement sableux, meuble
- 2 - Limon sableux gris-beige avec quelques graviers
- 3 - Grave

Tranchée 14 - Log.4



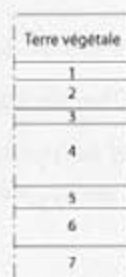
- 1 - Limon gris-beige meuble avec rares graviers.
- 2 - Limon légèrement argileux beige orangé-gris marbré compact.
- 3 - Limon argileux beige marbré gris compact.
- 4 - Limon très argileux gris oxydé compact.
- 5 - Limon argileux et grave (sable, graviers, galets, ...).

Tranchée 67 - Log.5



- 1 - Limon brun clair légèrement argileux assez meuble.
- 2 - Limon argilo-sableux beige-jaune meuble avec cryoturbation.
- 3 - Limon argilo-sableux beige-jaune compact.
- 4 - Limon argilo-sableux beige-orangé compact.
- 5 - Limon argilo-sableux beige clair avec graviers compact.
- 6 - Grave.

Tranchée 68 - Log.6



- 1 - Limon brun meuble homogène.
- 2 - Limon brun-beige jaune hétérogène légèrement argileux meuble avec cryoturbation.
- 3 - Limon brun-beige jaune hétérogène légèrement argileux compact.
- 4 - Limon argilo-sableux jaune-beige homogène compact.
- 5 - Limon argilo-sableux jaune-beige très compact.
- 6 - Limon très sableux.
- 7 - Grave

Tranchée 69 - log.7



- 1 - Limon brun-gris pulvérulent.
- 2 - Limon brun-gris avec schiste altéré gris bleuté.

0 1 m

Fig. 4 : Logs stratigraphiques au 1/50^{ème} (localisation des logs fig. 5)

l'objet de photographies et de relevés au 1/20^{ème}. La plupart d'entre eux sont présentés dans ce rapport.

Pour des raisons d'imprécisions variables, liées au système GPS, les altitudes des coupes ne sont pas mentionnées.

Les faits archéologiques ont été numérotés de 1 à n dans chaque tranchée. L'ensemble de la documentation de terrain a été saisie informatiquement et les inventaires des tranchées, faits et mobiliers sont présentés en annexe.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

II. PRESENTATION DES RESULTATS

Sur l'ensemble des 94 tranchées réalisées, 28 se sont avérées positives, comptabilisant 76 faits, localisés essentiellement sur la partie haute de l'emprise (fig. 5).

L'enclos découvert par photo aérienne a été révélé dans les tranchées 35, 36, 40, 41, 62, 71 et 94. De forme grossièrement elliptique (environ 60 x 55 m), il enferme un espace d'environ 3300 m². Le fossé d'enclos, d'une largeur moyenne de 3 m, atteint une profondeur d'1,60 m. Dans la tranchée 41, un important rétrécissement pourrait marquer une entrée.

A l'intérieur de l'enclos, plusieurs structures (fosses, trous de poteau, fossé ?), ont été mises au jour. D'après le mobilier, elles pourraient fonctionner avec l'enclos. La céramique recueillie, présente une fourchette chronologique allant de la seconde moitié du II^{ème} après J.C., jusqu'au haut Moyen-Age (VII^{ème}-VIII^{ème} siècle), avec une phase intermédiaire au Bas-Empire (III^{ème}-IV^{ème} siècle après JC).

A l'extérieur de l'enclos, plusieurs fossés situés essentiellement au nord de l'emprise se rapportent au parcellaire présent sur le cadastre napoléonien de 1845, voire postérieur. D'autres encore, différents de l'orientation de ces derniers, mais n'ont pu être datés (Tr 71, 74, 72, 37). On notera également la présence de deux fosses (ou trous de poteau) localisées à l'extérieur de l'enclos, proche du fossé d'enclos de la tranchée 71.

Dans la partie sud de l'emprise, les rares structures mises au jour sont des fossés parcellaires orientés dans l'axe du découpage laniéré actuel, ou présent sur le cadastre napoléonien (nord/sud).

Par ailleurs, au sud-est de la prescription, dans la parcelle 343, une dizaine de tessons de céramique, recueillie dans les dépôts de pente, atteste d'occupations protohistoriques (âge du Bronze ?, et âge du Fer). Aucune structure archéologique n'a été découverte dans cette zone, plaidant en faveur de mobilier dispersé, provenant probablement d'établissements localisés plus haut sur le plateau.



Fig. 5 : Plan général du diagnostic et des vestiges mis au jour, sur fond cadastral au 1/2000^{ème} (2007), avec parcellaire napoléonien retracé (1845)

II.1 L'ENCLOS (fig 6)

II.1.1 LE FOSSE D'ENCLOS

Localisé dans les tranchées 35, 36, 40, 41, 62, 71 et 94, le fossé d'enclos apparu entre 0,40 et 0,50 m du sol actuel a été sondé à deux reprises :

Au sud, dans la tranchée 35, le fossé **F 35.1** (fig.6) présente à l'ouverture une largeur de 2,80 m. Profond d'1,10 m, son profil en cuvette présente un comblement composé de deux US. La première se compose d'un limon brun, meuble et organique avec de nombreux quartz roulés et des plaquettes de schiste. Un fragment de meule rotative en granit provient de ce niveau. La seconde US, que l'on retrouve de part et d'autre du remplissage principal, est un limon argileux brun-orangé compact, avec une présence moindre de quartz et de schiste. La simplicité de la stratigraphie montre un comblement rapide, certainement volontaire.

Au nord, dans la **tranchée 62**, le fossé **F 62.1** (fig.6) présente une largeur de 3 m, pour une profondeur d'1,60 m. Son profil en V diffère du précédent, tout comme son remplissage. On retrouve toutefois, dans les US 2 et 4, les deux grandes phases de comblement décrites plus haut. L'US 1, composée d'un limon légèrement argileux brun-foncé, a livré une dizaine de tessons de céramique appartenant au moins à quatre individus (cf. F. Labaune-Jean p.16). Deux d'entre eux appartiennent à des vases de facture antique : le premier appartient à des formes que l'on rencontre à partir du II^{ème} après J.C, alors que le second daterait des III^{ème}-IV^{ème} siècles après J.C. Les deux autres individus se rapportent à une période plus tardive et le décor à la molette présent sur un des tessons se rencontre dans des contextes régionaux des VII^{ème} -VIII^{ème} siècles. La seconde US. a livré un fragment de grès présentant une tranche polie, s'apparentant à une pierre à aiguiser. Un fragment d'un bord de vase, appartenant à une forme connue à partir du III^{ème} siècle après J.C, a également été prélevé dans cette U.S.

Par ailleurs, dans la **tranchée 71**, le fossé possède une largeur de 3,20 m avec un élargissement vers la berme ouest, pouvant marquer la présence d'une structure associée. En surface de ce fossé, quelques tessons non datables accompagnés de fragments de tuile ont été recueillis. Dans la fenêtre ouest de cette même tranchée, le fossé large de 2,80 m a livré en surface 3 fragments d'une même meule en granit.

Dans les ouvertures **40 et 41**, plusieurs fossés ont rendu difficile la compréhension du tracé de l'enclos, nécessitant un élargissement des tranchées.

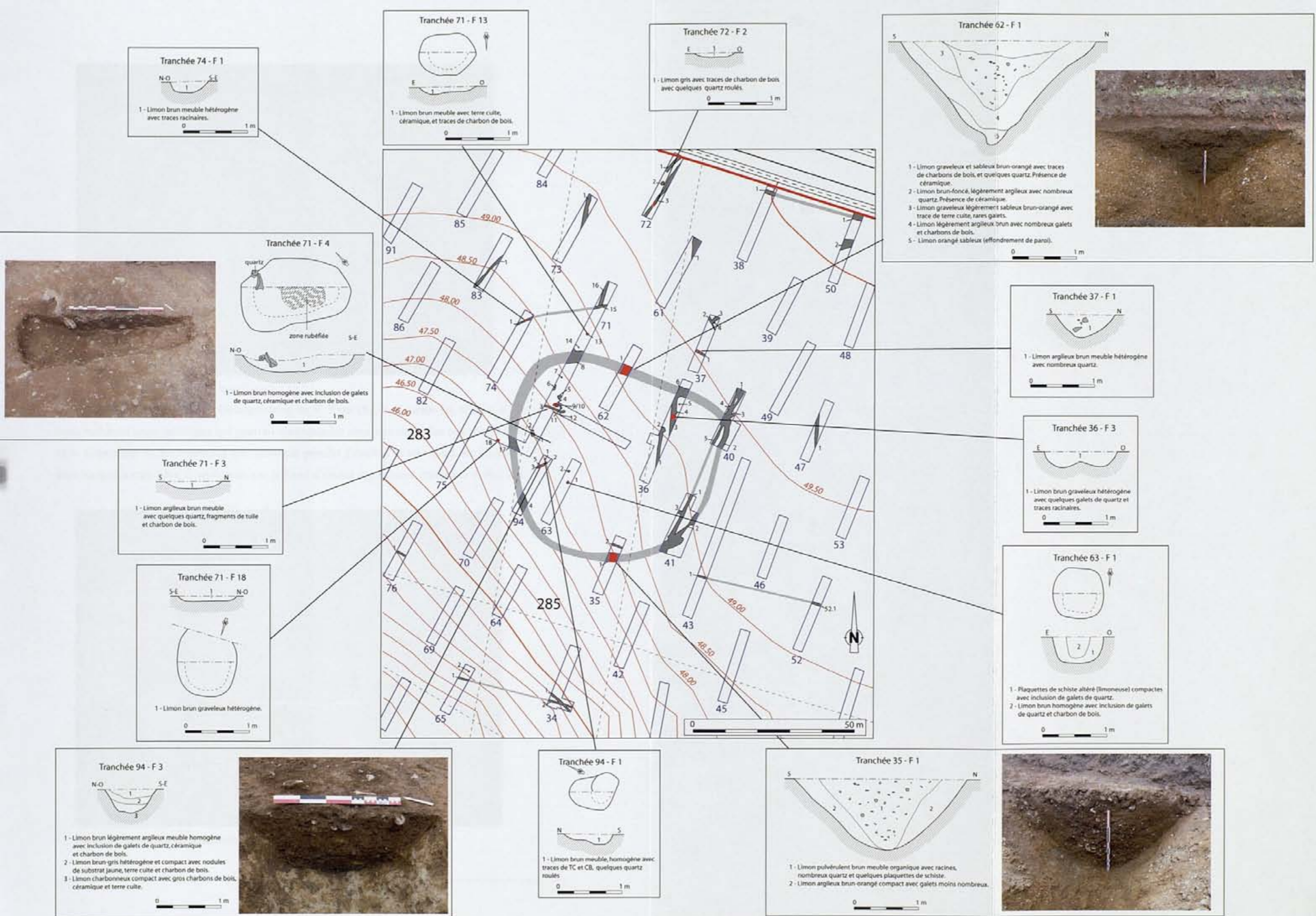


Fig. 6 : Plan et coupes des vestiges mis au jour (relevés et DAO : P. Cocherel, A.Desfonds, V.Brisotto)



Photo 1 : vue du nord-est de la tranchée 40

Si l'on reprend le cliché et l'interprétation de P. Naas (fig.5), l'enclos est dessiné à l'est, par un fossé sud-nord assez rectiligne qui pourrait correspondre dans nos tranchées aux fossés F 40.1/5 et F 41.1. Cependant vu les courbures que semblent prendre l'enclos, et au regard des largeurs affichées dans les autres tranchées, il semblerait que le fossé d'enclos appartienne plutôt aux F 40.2 et F 41.2.



Photo 2 : vue du sud de la tranchée 41

A l'est de la tranchée 41, son tracé apparaît moins nettement et semble se rétrécir fortement. Cette modification pourrait marquer un aménagement d'entrée.

Si l'on revient sur la photo-interprétation, en recalant les 2 tracés, on a une interruption un peu plus au Nord qui pourrait se situer entre nos deux tranchées.

Quant au fossé rectiligne (que l'on ne retrouve pas dans la tranchée 39), son axe sud-ouest/nord-est ne correspond ni au parcellaire napoléonien, ni au parcellaire actuel.

D'après les habitants des environs, un ancien chemin bordé d'un talus passait « quelque part par là », et pourrait correspondre à l'étroite parcelle 301, en partie boisée aujourd'hui, se situant de l'autre côté de la route départementale. Cependant l'axe de celle-ci apparaît plus cohérent avec notre « supposé » fossé d'enclos qu'avec le fossé rectiligne.

Dans ces deux mêmes tranchées, deux autres fossés orientés nord-ouest/sud-est (**F 40.4** et **F 41.3**) viennent rencontrer le fossé rectiligne à l'est de celui-ci, sans le traverser. Bien que n'apparaissant pas sur le cadastre napoléonien, ceux-ci sont parallèles à l'axe du parcellaire.

Dans la tranchée 40, un troisième fossé (**F 40.3**) semble s'appuyer à la fois sur le fossé rectiligne et sur le fossé d'enclos.

Seuls des sondages complémentaires réalisés dans le cadre d'une fouille devraient permettre de comprendre le plan et la chronologie de ce réseau fossoyé.

II.1.2 L'ESPACE INTERNE DE L'ENCLOS

Parmi les tranchées situées à l'intérieur de l'enclos, la Tr **71**, qui a fait l'objet d'ouverture supplémentaire, a révélé une dizaine de fosses et/ou trous de poteau, ainsi qu'une structure linéaire. La plupart d'entre elles présente en surface des traces de charbons de bois et de terre cuite. Deux structures ont été sondées.

Le fait **F 71.4** (fig.6), se présente comme une fosse ovalaire, longue d'1,70 m et large d'environ 1 m. Quelques petits blocs de quartz reposaient en surface. Peu profonde (0,20 m), une petite zone rubéfiée tapissait le fond de la structure. Le comblement unique, composé d'un limon brun homogène avec quartz roulés et traces charbonneuses, contenait deux tessons de céramique, renvoyant à la fois à la période gallo-romaine et au XV^{ème} siècle (cf F. Labaune-Jean p.16). Vu le contexte environnant où la présence d'indices antiques domine, cet élément isolé très tardif, trouvé à proximité de la surface, peut raisonnablement être considéré comme intrusif.

Cette fosse, par sa morphologie et sa zone rubéfiée s'apparentent aux tranchées-foyers reconnues dans plusieurs sites du haut-Moyen-âge, et dont la fonction pourrait être en relation avec le traitement des céréales.

Au sud de cette fosse, un sondage a été réalisé dans le fait **F 71.3** (fig.6), considéré dans un premier temps comme un fossé dont on perd la trace à l'est. Au nettoyage, il apparaît une espèce d'excroissance ou fosse à cette extrémité est. Sondée, cette tranchée a livré en surface un fragment de *tegula*.

Par ailleurs, dans l'extension est de la tranchée, un fragment de tuile et une scorie métallique ont été récoltés à la surface du décapage, à 0,50 m de profondeur.

Dans la **tranchée 94** où l'on retrouve le fossé d'enclos, quatre autres structures ont été mises au jour. Deux d'entre elles ont été sondées (fig.6).

Le **Fait F 94.3** s'apparentant également à une extrémité de fossé, orienté nord-est/sud-ouest, présente un meilleur état de conservation. Large de 0,80 m et profond de 0,35 m, son remplissage constitué de trois US, possède un dernier niveau compact, renfermant de nombreux gros charbons de bois. Un tessou de céramique antique pouvant appartenir à un vase de stockage et dont la forme se retrouve dans des contextes à partir de la seconde moitié du II^{ème} siècle après J.C., provient de cette couche.

Le **Fait 94.1** est une petite fosse ovale (0,70 m par 0,55 m) d'une profondeur de 0,15 m, semblant marquer par sa morphologie et sa coupe, l'emplacement d'un poteau latéral.

Cette structure n'a livré aucun mobilier.

Dans la **tranchée 63**, deux trous de poteaux d'un diamètre proche des 0,80 m ont été relevés. **F 63.1**, sondé (fig.6) présente un profil en U, avec des parois abruptes et atteint 0,40 m de profondeur. Son remplissage composé de deux US, marque également le négatif d'un poteau central. L'US 1 a livré un tessou de céramique antique.

Dans la **tranchée 36**, où l'on retrouve le fossé d'enclos, ici large de 2,60 m, deux autres fossés parallèles (**F 36.1 et F 36.3**), ainsi que trois fosses et/ou trous de poteau ont été identifiés. Les deux fossés semblent se rattacher au parcellaire napoléonien. Le **F 36.3**, sondé (fig.6), montre deux petits creusements d'une vingtaine de centimètres de profondeur et un remplissage hétérogène supposant un comblement récent.

Nous évoquerons également la présence de deux fosses se juxtaposant sur chacun des deux fossés (**F 36.2 et F 36.4**). Aucune relation chronologique n'a pu être identifiée en surface.

Un troisième creusement **F 36.5** (trou de poteau ?) est peut-être en relation avec ces structures.

Enfin dans la **tranchée 35** déjà évoquée plus haut au sujet du fossé d'enclos, la seconde structure linéaire **F 35.2** marque une limite parcellaire récente.

II.1.3 A L'EXTERIEUR DE L'ENCLOS

Peu de structures ont été relevées dans les tranchées localisées à l'extérieur de l'enclos.

Hormis les fossés récents et ceux présents sur le cadastre napoléonien, et que l'on retrouve essentiellement sur la partie haute de l'emprise, quelques autres fossés discordants du découpage

agraire sont à remarquer. Il s'agit notamment des fossés **F 74.1** et **F 71.16**, situés au nord du fossé d'enclos dont la courbure semble approximativement parallèle à ce dernier. Le sondage effectué dans F 74.1 montre un creusement peu profond (0,15 m) d'une largeur de 0,60 m et dont le comblement unique, composé d'un limon brun meuble n'a livré aucun indice chronologique.

Dans la **tranchée 37**, si le fossé F 37.1 (sondé) se rapproche de l'orientation du parcellaire récent, il n'en est pas de même pour les deux autres fossés **F 37.2** et **F 37.3**.

Le même constat est à faire pour le fossé de la tranchée 83 et pour ceux, parallèles de la tranchée 72.

On notera également la présence plusieurs fosses dans ces deux tranchées précédemment cités (F37.2, F 37.4, F 37.5 et F 72.2), ainsi qu'une troisième, sondée, dans la tranchée Tr 71 (**F 71.13**, fig.6).

II.2 ETUDE DU MOBILIER (Par F. Labaune-Jean, assistante d'études INRAP Grand Ouest)

La campagne de sondage effectuée à Lanouée- La Bourdonnaye, en juillet-août 2009 a permis de recueillir plusieurs lots de mobilier. L'ensemble donne la répartition suivante :

- 29 tessons de céramique
- 6 fragments de tuiles (tegulae et imbrices), 3 fragments de terre cuite indéterminés
- 1 scorie métallique
- 13 fragments de meules en pierre (2 NMI), 1 morceau de pierre à aiguiser, 1 pierre polie (broyon ?)
- 1 prélèvement de charbons de bois

L'étude, l'inventaire et le conditionnement ont été effectués à partir du mobilier déjà nettoyé. L'infographie du mobilier a été réalisée comme exercice par Gadéa Cabanillas de la Torre, dans le cadre d'un stage universitaire de Master à l'université de Rennes 2.

Le choix de présentation retenu s'est fait en faveur d'une liste par tranchée et numéro de fait.

Liste du mobilier :

Tranchée 3 :

En surface de cette tranchée, 4 tessons ont été mis au jour. Il s'agit de fragments de panse appartenant à un même vase cuit en mode A. La pâte riche en particules de quartz et de mica est caractéristique des productions à rattacher à la Protohistoire.

Tranchée 4 :

A une profondeur de 40 cm, un lot de 4 tessons issus du même récipient a été recueilli dans cette tranchée. Il s'agit d'un vase à parois épaisses, composé à partir d'une pâte riche en grains de quartz et paillettes de mica. Les fragments se placent au niveau de la panse, mais ne présentent aucune indication particulière permettant de préciser la forme générale. La facture est incontestablement protohistorique mais difficile à préciser entre les productions anciennes et certaines formes de la fin de la Tène. Nous resterons donc sur une datation large protohistorique (âge du Fer).

Tranchée 8 :

Le comblement d'un probable chablis a livré un petit éclat de panse de récipient dont la facture évoque les productions protohistoriques (âge du Bronze ?).

Tranchée 14 :

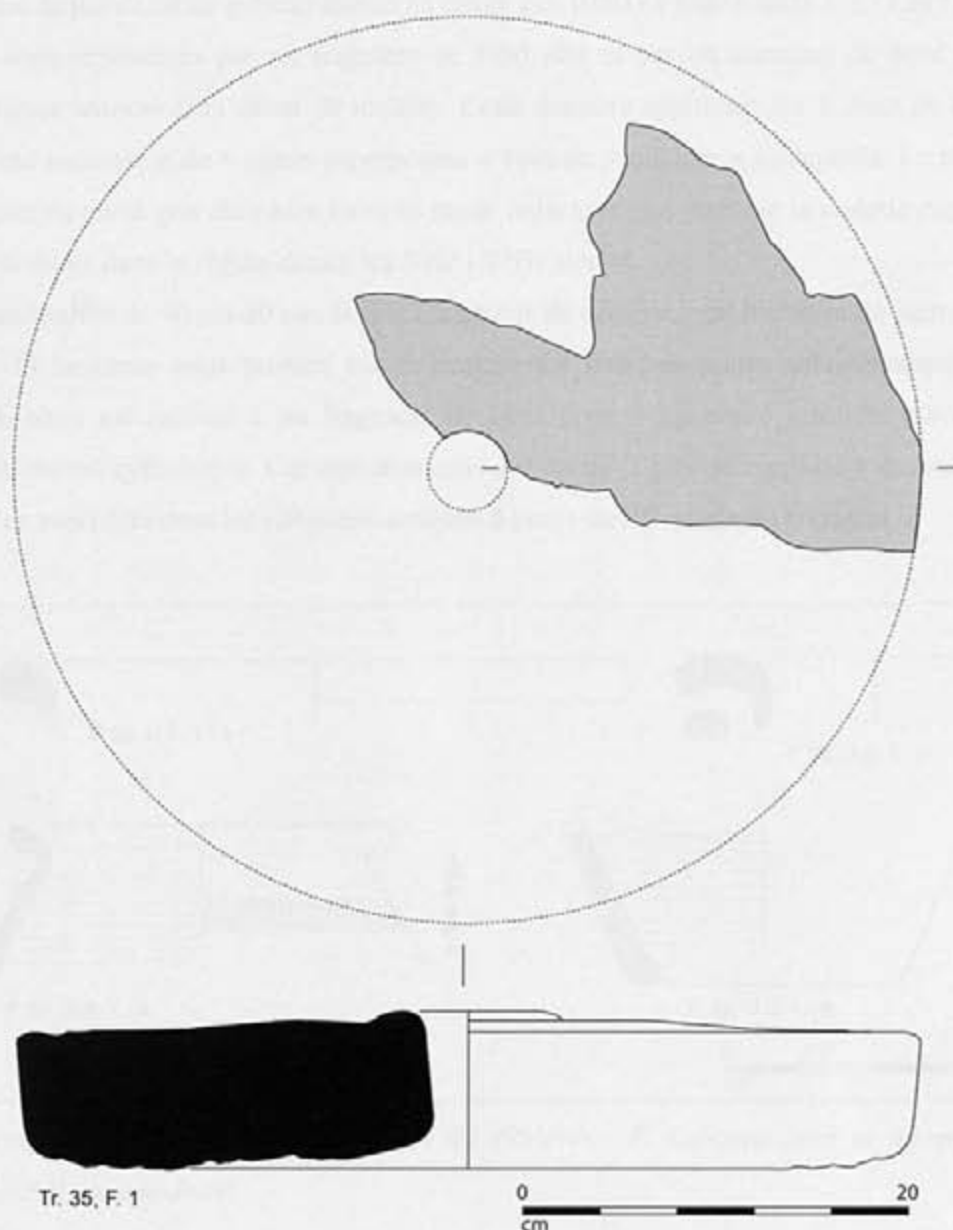
A une profondeur de 40 cm, un tesson de panse de récipient a été découvert. De facture modelée, ce tesson possède une pâte cuite en mode A, renfermant des grains de quartz et de fines paillettes de mica, permettant de le classer dans le groupe des productions protohistoriques, sans précision possible.

Tranchée 27 :

En surface, cette tranchée a livré un petit morceau de pierre dont les faces portent des traces d'usure indiquant l'utilisation comme outil. Datation indéterminée.

Tranchée 35 :

Les trente premiers centimètres du remplissage du fait 1 ont livré 8 fragments de granit appartenant à la moitié supérieure d'une meule (meta). Cette dernière est taillée dans un bloc de granit à texture feuilletée riche en grosses paillettes de mica. La pierre est très fragilisée et casse facilement. Le remontage des pièces permet cependant de restituer la dimension complète de l'objet du bord externe à la perforation centrale (\varnothing de 48 cm). S'y ajoute en surface un fragment de terre cuite.



Tr. 35, F. 1

0 20
cm

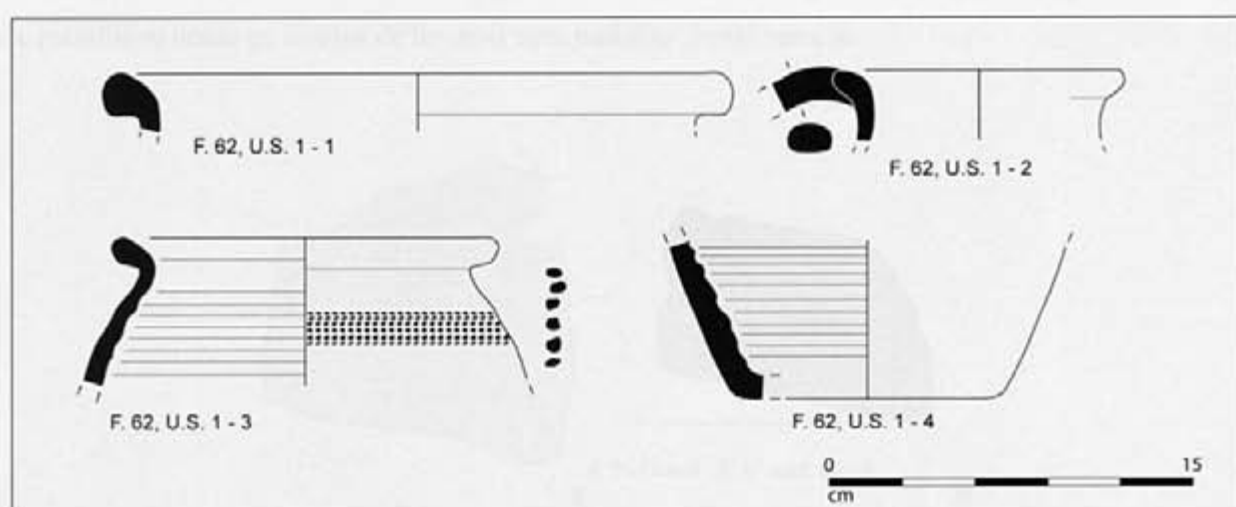
Fragments de meule en granit issus de la tranchée 35 (Relevés : F. Labaune-Jean et infographie : G. Cabanillas et F. Labaune-Jean)

Tranchée 62 :

Le mobilier recueilli dans les trente premiers centimètres de la structure correspond à trois tessons de facture antique (2 bords), 4 tessons de céramique commune du haut Moyen Age et 2 tessons difficiles à rattacher à une période chronologique précise. Appartenant à un récipient très épais, ils possèdent une pâte à rapprocher vraisemblablement des productions antiques. Les éléments antiques attestés correspondent à deux vases différents, illustrés par leur bord. Le premier est un vase de fort diamètre défini par une lèvre en gros bourrelet arrondi (vase de stockage). Le second possède une lèvre effilée verticale placée dans le prolongement d'un col droit. La préhension se fait au moyen d'une anse de section ovale fixée au niveau de la lèvre qu'elle englobe en partie. Si la forme du premier vase se rencontre dans les contextes à partir du II^{ème} siècle, la seconde est, quant à elle,

caractéristique de pichet ou de gobelet élané en usage aux IIIe-IVe siècle après J.-C. Les éléments les plus tardifs sont représentés par un fragment de fond plat et par un morceau de bord à lèvre en collerette éversée associé à un décor de molette. Cette dernière appliquée sur le haut de la panse se compose d'une succession de 6 lignes superposées à base de petits carrés juxtaposés. Le récipient est doté d'une pâte de teinte gris clair bien cuite en mode réducteur. La forme et la molette correspondent à des types en usage dans la région durant les VIIe - VIIIe siècles.

A une profondeur de 40 cm-80 cm, le fait 1 a permis de découvrir un fragment de pierre à aiguiser cassée dans la longueur mais portant sur la tranche les tranches polies caractéristiques de cette utilisation. L'objet est associé à un fragment de bord droit à extrémité arrondie placée dans le prolongement du col cylindrique. Cet aspect associé à celui de la pâte se rapporte à des vases de type pichet que l'on rencontre dans les contextes antiques à partir du IIIe siècle de notre ère.



Fragments de bords issus de la tranchée 62 (Relevés : F. Labaune-Jean et infographie : G. Cabanillas et F. Labaune-Jean)

Tranchée 63 :

L'unique tesson découvert ici est en relation avec l'us 1 du fait 1. Il s'agit d'un fragment de panse de vase en céramique commune sombre tournée. La pâte gris clair à surface noire bleutée se rencontre sur des productions de la période antique à partir de la fin du Ier siècle jusqu'aux productions de l'antiquité tardive. En l'absence de bord ou d'élément de forme, il est impossible ici d'affiner la datation.

Tranchée 71 :

Le fait 3 a livré un morceau de tuile plate antique.

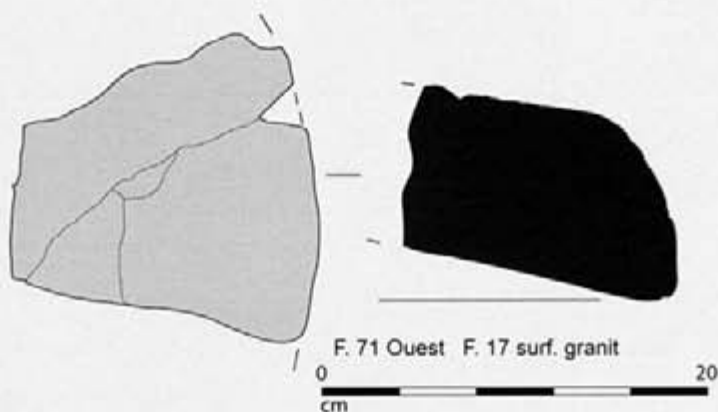
Dans l'Us 1 du fait 4, les deux tessons de céramique correspondent à un fragment de panse en céramique commune sombre tournée très cuite et à un autre fragment de panse dont la cuisson et la teinte évoque les productions en usage à partir du XVe siècle.

Aux côtés de deux morceaux de tuile plate antique, le fait 8 a livré trois petits tessons de vase. Leur aspect ne permet pas de trancher de manière sûre entre des productions antiques et celles du haut Moyen Age. Même si visuellement cette seconde proposition semble plus vraisemblable, aucun élément de forme ou de décor ne permet de valider cette proposition.

La même remarque vaut pour le tesson de panse du fait 13 us 1, trop usé pour être fiable.

En surface du fait 17, un morceau de tuile a été récupéré ainsi qu'un petit éclat de panse de récipient. Malheureusement comme pour le fait 8, l'aspect de ce dernier n'est pas suffisant pour établir la période chronologique à laquelle il faut le rattacher (Antiquité ? haut Moyen Age ?).

L'extension est de la tranchée a permis de recueillir un fragment de tegula antique et une scorie métallique dense en résidus de fer mais sans mobilier datant associé.



Fragments de meule en granit issus de la tranchée 71 (Relevés : F. Labaune-Jean et infographie : G. Cabanillas et F. Labaune-Jean)

Tranchée 94 :

Le mobilier découvert dans l'us 3 du fait 3 comprend deux fragments de terre cuite dont l'usage d'origine est indéterminé. Ils sont associés à un fragment de bord de céramique en commune sombre tournée. Ce fragment présente une lèvre en bourrelet de forte dimension, éversée vers l'extérieur. Ce type se rencontre assez fréquemment dans des contextes à partir de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. Le fragment trop petit pour être dessiné possède cependant un fort diamètre indiquant son appartenance à un récipient à large ouverture de type vase de stockage.

Le mobilier recueilli lors de cette campagne de diagnostic montre plusieurs zones de répartition. Les tranchées de la parcelle 343 et le bas de la parcelle 287 ont permis de mettre au jour quelques éléments fragmentaires témoignant d'une occupation du secteur à rattacher à la période protohistorique au sens large, les tessons n'étant pas suffisants pour permettre d'attester une fourchette chronologique plus précise.

Dans le secteur de l'enclos repéré principalement dans la parcelle 285, le mobilier découvert correspond aux périodes historiques, montrant une occupation antique, avec une chronologie de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. se poursuivant durant l'Antiquité tardive (III^e siècle, voire IV^e siècle après J.-C.), avant une poursuite de l'installation durant le haut Moyen Âge. Les éléments mobiliers qui s'y rattachent fournissent une fourchette chronologique à placer vers les VII^e-VIII^e siècles. Si les indices de site débouchent sur une fouille, il sera sans doute possible de préciser cette évolution. Il sera important d'observer les pâtes et les formes pour distinguer l'occupation antique de la suivante. Il est également possible que dans l'éventualité d'une occupation continue, le site puisse fournir les formes de transition de l'Antiquité tardive, peu connues dans la région.

CONCLUSION

Notre intervention menée au lieu-dit La Bourdonnaye sur la commune de Lanouée (56) a permis de mettre en évidence l'enclos découvert par P. Naas en 1991, lors d'une prospection aérienne.

Il s'agit d'un enclos curviligne à tendance circulaire dont les dimensions (60 m par 55 m), offre une surface interne d'environ 3300 m².

Le fossé d'enclos, relativement bien conservé, présente une largeur moyenne de 3 m et une profondeur maximale d'1,60 m. Les deux sondages effectués respectivement au nord et au sud de l'enclos montrent des profils et des remplissages quelque peu différents. Dans le premier, on observe un profil en V avec au moins trois grandes phases de comblement alors que le second révèle un profil plus évasé composé de deux unités stratigraphiques. On retrouve toutefois ces deux grandes phases dans le premier sondage, évoquant un comblement rapide peut-être du au rabattement d'un talus. La position de celui-ci n'a pu être déterminée.

A l'est, le fossé nord/sud de l'enclos a été mis en évidence au sein d'un réseau plus dense d'autres fossés, rendant complexe la compréhension de cette zone (Tr 40 et 41). On observe toutefois un fort rétrécissement du fossé principal, peut-être en relation avec un aménagement d'entrée.

Le mobilier issu du fossé d'enclos (surface et sondages), offre une fourchette chronologique large, allant de la seconde moitié du II^{ème} siècle après J.C au haut Moyen-Age (VII^{ème}-VIII^{ème} siècle après J.C.), en passant par une phase du Bas Empire (III-IV^{ème} siècle).

Dans la partie ouest de l'enclos, plusieurs structures comprenant des fosses, des trous de poteaux et des fossés ou tranchées ? ont été relevés, livrant des indices chronologiques attribués à la période gallo-romaine et dont certains présentent des formes du Bas Empire.

Ceci nous amène à proposer deux hypothèses :

- la première consiste à supposer une utilisation du fossé depuis le II^{ème} siècle après J.C. jusqu'au haut-Moyen Age.
- la seconde suggère une mise en place précoce du site (dès la seconde moitié du II^{ème} après J.C) avec un fonctionnement du fossé plus tardif peut-être au haut Moyen-Age, et dans lequel on retrouve les éléments d'occupations antérieures.

Vu la simplicité de la stratigraphie observée dans les deux sondages du fossé, la première suggestion impliquerait des entretiens successifs et un curage efficace lors de la dernière occupation.

Cependant, le fait que le comblement se soit effectué relativement rapidement renvoie plutôt à la seconde hypothèse.

Par ailleurs, la relative faible quantité de mobilier recueilli, au sein de l'enclos mais également à l'extérieur, y compris hors structure, renvoie à l'ambiance des sites du haut Moyen-Age bretons, habituellement pauvres en vestiges mobiliers.

Bien qu'incomparable au niveau du plan, on peut citer comme exemple pour le haut Moyen-Age les sites du Teilleul à Montours, (Catteddu, 2001), de la Tullaye à Janzé (Leroux, 1995) ou de la

Cocherais à Tinténiac (Le Boulanger, Provost, 1992). Dans chacun de ces cas, les aires d'habitats et les activités domestiques associées sont réparties dans des lots, soigneusement délimités par de petits fossés, plutôt rectilignes, formant une sorte de hameau.

Sur le site de la Tullaye, à Janzé, la fréquentation du site remonte au II-III^{ème} siècle après J.C, puis à l'époque mérovingienne, avec la présence d'un bâtiment excavé sur poteaux, associé à des structures périphériques. Ce n'est qu'à partir du VIII-X^{ème} siècle que l'habitat et les activités domestiques fonctionnent par unité, matérialisées par de petits enclos quadrangulaires.

L'auteur souligne, d'après une étude systématique menée dans le Vexin, (Van Ossel, 1993), la récurrence d'implantation du haut Moyen-Age, à proximité, ou même sur les vestiges d'habitats gallo-romains.

A la Bourdonnaye, si l'on considère que la dernière phase de l'utilisation de l'enclos remonte au VIII^{ème} siècle, le plan et ce que l'on peut entrevoir de sa structure interne, serait plutôt à rapprocher des sites de Kergoutois à Carhaix (Maguer, Le Boulanger, 2001), ou encore de ceux de Quehelen à Paule (Aubry, 1999) et de la carrière du Déron sur la commune de Saint-Malo-de-Phily (Aubry, 2001).

A Kergoutois, l'occupation s'appuie le long d'une adduction d'eau romaine, en dessinant un enclos à tendance rectangulaire. L'aménagement interne est représenté par un espace de vie, avec bâtiment semi-excavé, et un espace lié au traitement du grain (tranchées-foyers). Les rares indices céramiques et la datation C14 indiquent un abandon à la fin ou après le VIII^{ème} siècle.

Pour Quehelen, le double fossé d'enclos en forme de fer à cheval, enferme trois bâtiments supposés, disposés autour d'une cour. Plusieurs fosses et structures de combustion ont également été mises au jour. D'après une datation C14, cet établissement remonterait au moins à la fin du IX^{ème} siècle.

Comme pour Kergoutois, cet établissement est installé le long d'un aqueduc et à proximité d'un chemin, tous deux fonctionnent à l'époque gallo-romaine.

Sur le site du Déron, l'enclos en partie reconnu apparaît semi-circulaire, et présente des partitions internes. Une première aire se compose de bâtiments sur poteaux associés à des structures de combustion et des silos, puis un second espace rassemble plusieurs tranchées-foyers. A l'extérieur de l'enclos, six bâtiments sur poteaux accompagnés de fosses et de foyers peuvent être assimilés à des annexes. D'après le rare mobilier récolté, l'occupation remonte au VIII^{ème} siècle voire au VII^{ème} siècle.

On peut également citer l'enclos de Vieuxville-Beaurade à Rennes (Leroux, Le Boulanger, Blanchet, 1998) dont les fossés sont moins bien conservés que dans les cas précédents. De forme curviligne, il enferme un espace de 2000 m², dans lequel on observe seulement un fossé de partition. Une excroissance mis au jour à l'est renferme un fond de cabane partiellement conservé. L'ensemble pourrait dater des VI-VIII^{ème} siècles.

Hormis pour ce dernier exemple, la superficie des enclos présentés offre une superficie de 1000 à 1400 m².

Par ailleurs, pour la majorité de ces sites, on observe un espace externe quasiment vierge de vestiges, comme c'est le cas à La Bourdonnaye. On ne peut toutefois exclure la présence d'autres structures à l'extérieur de l'enclos, à l'image du site de Saint Malo de Phily.

En résumé, l'enclos de la Bourdonnaye pourrait avoir été mis en place à la période du haut Moyen-Age à l'emplacement d'établissements antérieurs datant de la fin du II^{ème}, et/ou du III-IV^{ème} siècle après J. C. Si tel est le cas, il rentre dans la catégorie des installations rurales circonscrites dans des enclos aux contours irréguliers, et offre d'après les vestiges (céramique, meule, scorie, tranchées-foyers), un échantillonnage représentatif des sites d'habitat régionaux pour une période encore peu connue dans le Morbihan.

Cependant, la surface couverte (environ 3300 m²), ainsi que les dimensions du fossé d'enclos (3 m à l'ouverture et 1,60 m de profondeur) le distingue des exemples précédemment cités. A ces observations, on peut ajouter la position topographique, qui en fait une situation dominante, en limite de la rupture de pente, menant 300 m plus bas aux rives de l'Oust.

Par ailleurs la proximité du croisement des voies romaines Vannes-Corseul et Rennes-Quimper ainsi que le gué connu à Pomeleuc, peut-être encore utilisés aux périodes postérieures, pose la question de la vocation stratégique de ce site.

Si les données mis au jour lors du diagnostic conduisent à une fouille, celle-ci devrait permettre de préciser la chronologie des occupations, ainsi que leur fonction et pourrait alimenter nos connaissances encore lacunaires pour la période du Bas-Empire et du haut Moyen-Age de la vallée de l'Oust.

Je remercie Françoise Le Boulanger pour les documents mis à ma disposition pour la réalisation de ce rapport ainsi que pour sa disponibilité lors de nos échanges.

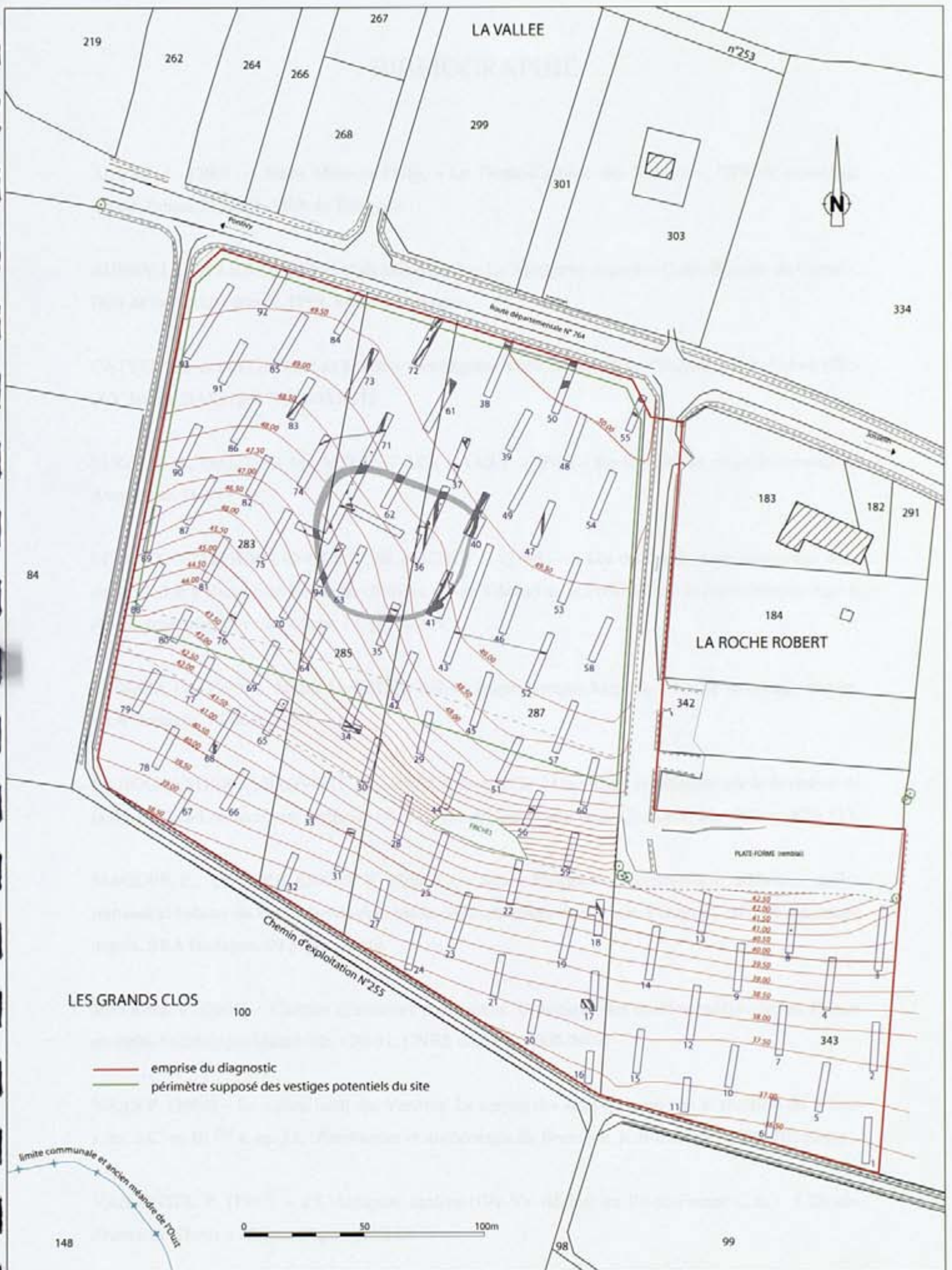


Fig. 7 : Plan général des vestiges mis à jour lors du diagnostic et proposition de l'étendue potentielle du site, sur fond de plan cadastral au 1/2000^{ème} (2007)

BIBLIOGRAPHIE

AUBRY L. (2001) – Saint Malo-de-Phily, « Le Deron-Carrière des Menais », DFS de sauvetage urgent, (phase 3), 2001, SRA de Bretagne.

AUBRY L., VIPARD L. (1999) – Déviation La Pie- Le Moustoir- Aqueduc Gallo-Romain de Carhaix, DFS de sauvetage urgent, 1999, SRA de Bretagne.

CATTEDU I. *et alii* (2001)- Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ile-et-Vilaine), DAF, 12, 1995, p.111-115.

LE ROUX G., GAUTIER M., MEURET J.C., NAAS P. (1999) – Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. D.A.O.

LE ROUX G., LE BOULANGER F., BLANCHET S. (1998) – « Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ile-et-Vilaine) de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age », *Revue Archéologique de l'Ouest*, 15, p.173-199.

LE ROUX G. (1995) – Janzé, La Tullaye-RD.41 (route Rennes-Angers), DFS de sauvetage urgent, SRA Bretagne, Rennes, 1995.

LE BOULANGER F., PROVOST A., LE ROUX G. (1992) – Un village carolingien sur la déviation de la Rn 137 à la Cocherais en Tinténiac (Ile et Vilaine). *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 20, 1992, p. 87 à 117.

MAGUER P., LE BOULANGER F. (2001) – Carhaix-Plouguer « Kergoutois »- adduction gallo-romaine et habitat du Haut Moyen-Age sur le contournement de Carhaix-Plouguer, DFS de sauvetage urgent, SRA Bretagne, 99 pages, inédit.

MAGUER P. (2000) – Carhaix (Finistère). Kergoutois. Chronique des fouilles médiévales en France en 2000. *Archéologie Médiévale*, t.30-31, CNRS éditions, 2000-2001.

NAAS P. (2000) – Le milieu rural des Vénètes. Le corpus des sites (prospection et fouilles) du V^{ème} s. av. J.C. au III^{ème} s. ap. J.C. *Patrimoine et Archéologie de Bretagne*, ICB-CeRAA, 2000, 102 pages.

VAN OSSEL P. (1993) – « L'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles) en Ile-de-France », in : *L'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet*, p.9 à 29.

INVENTAIRE DU MOBILIER (F. LABAUNE-JEAN)

Tr.	Fait	Proto	Antiq.	HMA	moderne	Cér. indét.	total tessons	Mob. associé	datation proposée	Cag.
3	surf	4					4	non	protohistoire	1
4	0.40	4					4	non	Age du Fer	1
8	chablis	1					1	non	Age du Bronze ?	1
14	0.40	1					1	non	protohistoire	1
27								lithique	insuffisant	1
35	surf							TC	insuffisant	1
35	1							meule	antiquité	1
62	1 us 2		1				1	Pierre à aiguiser	Antiquité tardive	1
62	1 us 1		5	4			9	tuile	Antiquité tardive (IIIe-IVe s.) + Haut Moyen Age	1
63	1 us 1		1				1	non	antiquité	1
71	3 surf.							tuile	antiquité	1
71	4 us 1		1		1		2	non	Hétérogène (GR et XVe s.)	1
71	8 surf.			3			3	tuiles	insuffisant	1
71	13 us 1					1	1	non	insuffisant	1
71 est	surf							tuile	antique	1
71 ouest	17 surf					1	1	meule	Antique. insuffisant	1
94	3 us 3		1				1	TC	Antiquité. Postérieur 2 ^o moitié Ile s. ap. JC	1
	total	10	9	7	1	2	29			

Abréviations : Tr. : tranchée de sondage ; TC : terre cuite ; HMA : Haut Moyen Age.

Archivage :

1 cagette normalisé Allibert réf. 21010.

4 feuilles de relevés originaux.

INVENTAIRE DES TRANCHEES

N°	Nature du terrain	Profondeur atteinte (m)	Faits	Mobilier
1	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,90 à 1,10		
2	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,70 à 1,30		
3	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,70 à 1,30		céramique
4	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,40 à 1,20		céramique
5	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,80 à 1,30		
6	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	1,20		
7	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,80 à 1,20		
8	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz et schiste au Nord	0,70 à 1	Chablis ?	céramique
9	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,9 à 1,20		
10	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	0,90 à 1,30		
11	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz.	1,20 à 1,30		
12	Limon sableux gris-beige avec quelques galets de quartz et graviers	1 à 1,20		
13	Limon argilo-sableux beige-jaune avec quelques traces d'oxydation	0,50 à 1,30		
14	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	1 à 1,50		céramique
15	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	1,20 à 1,30		
16	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	1,20 à 1,30		
17	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	0,60 à 0,80	F 17.1 : fossé / F 17.2 : fossé	
18	Limon gris-beige-orangé marbré	0,60	F 18.1 : fossé / F 18.2 : TP ? / F 18.3 : TP ?	
19	Limon argilo-sableux beige-orangé marbré	0,90 à 1		
20	Graviers et limon sableux gris-orangé	0,70		
21	Limon légèrement argileux beige-orangé	1 à 1,30		
22	Limon argilo-sableux beige-orangé	0,50	F 22.1 : fossé	
23	Limon argilo-sableux beige-orangé	0,90 à 1,20		
24	Limon argilo-sableux beige-orangé marbré	0,90 à 1,20		
25	Limon argileux orangé	1 à 1,20		
27	Limon orangé marbré	1		lithique
28	Limon orangé marbré	1		
29	Schiste altéré et limon gris-orangé avec nombreux galets de quartz	0,80		
30	Limon beige-orangé avec galets de quartz	0,4 à 0,80		
31	Limon beige-orangé marbré	0,50		
32	Limon beige-orangé marbré c	0,70 à 0,80		
33	Limon argileux beige-orangé marbré	0,60 à 1		

34	Limons beige-orangé marbré avec galets de quartz et schiste au nord		0,70 à 0,80	F 34.1 : fossé F 34.2 : fossé	frag. de meule et TC
35	Limons beige-orangé avec nombreux galets de quartz		0,50	F 35.1 : fossé F 35.2 : fossé	
36	Limons beige-jaune avec nombreux galets de quartz		0,40	F 36.1 : fossé / F 36.2 : TP / F 36.3 : TP ? F 36.4 : fosse ? / F 36.5 : fosse / F 36.6 : fosse ? F 36.7 : TP ? / F 36.8 : fossé	
37	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40	F 37.1 : fossé / F 37.2 : fossé / F 37.3 : fossé F 37.4 : TP ?	
38	Limons beige-orangé avec nombreux galets au sud		0,50 à 0,70	F 38.1 : fosse	
39	Limons argileux orangé		0,50 à 0,70		
40	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40	F 40.1 : fossé / F 40.2 : fossé / F 40.3 : fossé F 40.4 : fossé	
41	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30 à 0,40	F 41.1 : fossé / F 41.2 : fossé / F 41.3 : fossé	
42	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
43	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40	F 43.1 : fossé	
44	Schiste et limon gris-orangé avec nombreux galets		0,20 à 0,30		
45	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
46	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
47	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40	F 47.1 : fossé	
48	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
49	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
50	Limons argileux jaune-orangé et nombreux galets au sud		0,60 à 0,70	F 50.1 : fossé / F 50.2 : fossé	
51	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
52	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
53	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30		
54	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30		
55	Limons argileux orangé au nord et avec nombreux galets au sud		0,50 à 0,60	F 55.1 : fossé / F 55.2 : fossé	
56	Schiste altéré au sud et limon argileux orangé au nord		0,40		
57	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30 à 0,40		
58	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		
59	Limons jaune-orangé au sud et avec de nombreux galets au nord		0,80		
60	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,50		
61	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30 à 0,40	F 31.1 : fossé ?	
62	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30 à 0,40	F 62.1 : fossé	céramique, lithique, tuile
63	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,30 à 0,40	F 63.1 : TP / F 63.2 : TP	céramique
64	Limons beige-orangé avec nombreux galets		0,40		

65	Limons argileux beige-orangé avec nombreux galets	0,80 à 1	F 65.1 : fossé / F 65.2 : fosse ?	
66	Limons argileux jaune-orangé avec quelques galets de quartz	0,50		
67	Limons argileux jaune-orangé avec quelques galets de quartz	0,60 à 0,80		
68	Limons argileux jaune-orangé marbré	0,40	F 68.1 : fossé	
69	Schiste et limon brun gris	0,70 à 0,80		
70	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40		
71	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,50 à 0,60	F 71.1 : fosse / F 71.2 : fosse / F 71.3 : fossé / F 71.4 : fosse / F 71.5 fosse / F 71.6 : fosse / F 71.7 : TP / F 71.8 : fossé / F 71.9 : fosse / F 71.10 : TP ? / F 71.11 : fosse / F 71.12 : fossé	céramique, tuile, lithique
72	Limons beige-orangé avec nombreux galets	0,40 à 0,50	F 72.1 : fossé / F 72.2 : fossé / F 72.3 : fosse	
73	Limons beige-orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,40	F 73.1 : fossé	
74	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,60	F 74.1 : fossé	
75	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,50		
76	Schiste	0,35	F 76.1 : fossé	
77	Limons argileux beige orangé et schiste au nord	0,80 à 1		
78	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,50		
79	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,30		
80	Limons argileux brun orangé avec nombreux galets	0,80 à 1,30		
81	Limons argileux brun orangé avec nombreux galets	0,60 à 0,70		
82	Limons argileux brun orangé avec nombreux galets	0,50		
83	Limons argileux beige-orangé avec nombreux galets	0,50	F 83.1 : fossé	
84	Limons argileux beige-orangé avec nombreux galets	0,30		
85	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,40		
86	Limons beige orangé avec nombreux galets	0,40		
87	Limons beige orangé avec nombreux galets et schiste au sud	0,40		
88	Limons beige orangé avec nombreux galets et schiste au sud	0,40		
89	Limons orangés et schistes altérés gris blanchâtre	0,30 à 0,40		
90	Limons beige-orangés et nombreux galets au nord	0,30 à 0,80		
91	Limons beige orangés avec nombreux galets	0,30		
92	Limons beige orangés avec nombreux galets	0,40		
93	Limons beige orangés avec nombreux galets	0,30		
94	Limons beige orangés avec nombreux galets	0,35 à 0,50	F 94.1 : TP / F 94.2 : TP / F 94.3 fossé / F 94.4 : fosse ? / F 94.5 : fossé	céramique, TC

INVENTAIRE DES FAITS

Fait	Type	Descriptif	Apparu à (m)	Dimension	Mobilier	Sd	Datation
F 17.1	fossé	Limon brun-gris	0,60	0,60			parcellaire napoléonien ?
F 17.2	fossé	Limon brun-gris	0,60	1,40			parcellaire napoléonien ?
F 18.1	fossé	Limon brun-gris	0,60	0,70			parcellaire napoléonien ?
F 18.2	TP	Limon brun-gris	0,60	0,50 Ø			
F 18.3	TP	Limon brun-gris	0,60	0,40 Ø			
F 22.1	fossé	Limon brun clair meuble	0,50	0,40			parcellaire napoléonien ?
F 31.1	fossé	Limon brun-gris	0,50	0,50		X	parcellaire indéterminé
F 34.1	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,70	0,60			parcellaire napoléonien ?
F 34.2	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,70	0,60			
F 35.1	fossé	Limon brun-gris meuble avec galets	0,50	2,80		X	Antiquité/HMA ?
F 35.2	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,40	0,60			parcellaire actuel
F 36.1	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,40	0,80			parcellaire napoléonien ?
F 36.2	TP ?	Limon brun-gris	0,40	0,50 Ø			
F 36.3	TP ?	Limon brun-gris	0,40	0,50 Ø			
F 36.4	fosse	Limon brun-gris	0,40				parcellaire napoléonien ?
F 36.5	fossé	Limon brun graveleux	0,40	1,10		X	parcellaire napoléonien ?
F 36.6	TP	Limon brun-gris	0,40	0,50			Antiquité/HMA ?
F 36.7	fossé	Limon brun-gris	0,40	2,50			
F 37.1	fossé	Limon brun avec galets	0,40	0,80 à 1 m		X	
F 37.2	fossé	Limon brun avec galets	0,40	0,70			
F 37.3	fossé	Limon brun-orangé	0,40	0,90			
F 37.4	TP ?	Limon brun	0,40				
F 38.1	fossé	Limon brun-orangé	0,70	1,20			parcellaire indéterminé
F 40.1	fossé	Limon brun-orangé	0,40	1,40 à 2			Antiquité/HMA ?
F 40.2	fossé d'enclos	Limon brun	0,40	1,60			
F 40.3	fossé	Limon brun	0,40	0,80			
F 40.4	fossé	Limon brun	0,40	1			
F 40.5	fossé	Limon brun-orangé	0,40	0,80			
F 41.1	fossé	Limon brun	0,30	0,80			
F 41.2	fossé d'enclos	Limon brun	0,40	0,50 à 2 (entrée ?)			Antiquité/HMA ?
F 41.3	fossé	Limon brun à orangé	0,40	1			

F 43.1	fossé	Limon brun avec galet	0,40	0,50			parcellaire actuel
F 47.1	fossé	Limon brun meuble avec galet	0,40	0,90			parcellaire napoléonien ?
F 50.1	fossé	Limon brun	0,70				parcellaire ?
F 50.2	fossé	Limon brun	0,60	1,20 à 1,40			parcellaire ?
F 52.1	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,40	0,90			parcellaire actuel
F 55.1	fossé	Limon brun	0,60	1,10			parcellaire ?
F 55.2	fossé	Limon brun	0,60	1,80			parcellaire ?
F 56.1	fossé ?	Limon brun-beige	0,40	0,80			parcellaire napoléonien ?
F 62.1	fossé d'enclos	Limon brun meuble avec galets	0,40	3,30		X	Antiquité tardive, HMA
F 63.1	TP	Limon brun avec plaquettes de schiste	0,40	0,80 Ø		X	Antiquité
F 63.2	TP	Limon brun avec plaquettes de schiste	0,40	0,80 x 0,60			Antiquité ?
F 65.1	fossé	Limon brun meuble	0,90	0,60			
F 65.2	fosse ?	Limon brun meuble	1	0,65 x 0,50			
F 66.1	fosse ?	Limon brun orangé	0,50				
F 68.1	fossé	Limon brun orangé	0,40	1			
F 71.1	fosse	Limon brun avec CB et TC	0,50	1,20			
F 71.2	fosse	Limon brun avec CB et TC	0,50	0,80 Ø ?			
F 71.3	fossé ?	Limon brun-gris meuble	0,50	0,70		X	Antiquité ?
F 71.4	fosse foyer ?	Limon brun-gris foncé avec CB et bloc de quartz	0,60	1,80 x 1		X	Hétérogène : GR et XVème s.
F 71.5	fosse ?	Limon brun-gris foncé avec CB	0,60	1,40 x ?			
F 71.6	fosse ?	Limon brun-gris avec rubéfaction	0,60				
F 71.7	TP	Limon brun	0,60	0,45 Ø			
F 71.8	fossé d'enclos	Limon brun-gris meuble avec galets de quartz	0,40	3,20			Antiquité/HMA ?
F 71.9	fosse ?	Limon brun-gris	0,60				
F 71.10	TP ?	Limon brun-gris	0,60				
F 71.11	fosse	Limon brun-gris	0,50	0,60 x 0,40			
F 71.12	fosse ?	Limon brun, traces de TC	0,50				
F 71.13	TP	Limon brun meuble	0,40	0,90 x 0,65		X	?
F 71.14	TP	Limon brun	0,40	0,45 Ø			
F 71.15	fossé	Limon brun-gris	0,40	0,70			
F 71.16	fossé	Limon brun-gris	0,40	1			
F 71.17	fossé d'enclos	Limon brun	0,40	2,60		X	Antiquité/HMA ?
F 71.18	chablis ?	Limon brun-orangé graveleux	0,40	0,90 x 1 ?			
F 72.1	fossé	Limon brun-gris	0,50	1			
F 72.2	fossé	Limon gris	0,45	0,80		X	

F 72.3	fosse ?	Limon beige-gris orangé	0,45	1,80 x 1		
F 73.1	fossé	Limon brun-gris	0,35	1,20		
F 74.1	fossé	Limon brun-gris	0,60	0,50		X ?
F 76.1	fossé	Limon brun clair	0,35	0,50		
F 83.1	fossé	Limon brun avec quartz	0,50	0,60 x 1,20		
F 94.1	TP	Limon brun avec quartz	0,50	0,70 x 0,50		X
F 94.2	TP	Limon brun	0,50	0,40 Ø		
F 94.3	fossé ?	Limon brun légèrement argileux	0,50	0,80		X Antiquité/HIMA ?
F 94.4	fossé	Limon brun	0,40	2,70		
F 94.5	fosse	Limon brun	0,50			
					céramique	



COPIE



Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Emile BERNARD

Poste : 02 99 94 59 00
emile.bernard@culture.fr

Références : SRA /

Hôtel de Blossac
6 rue du Chapitre
35044 Rennes cedex
Téléphone 02 99 29 67 67
Télécopie 02 99 29 67 99

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 10 juin 2008

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

REÇU LE

13 JUIN 2008

2147
I.N.R.A.P. G.O.

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Lanouée (56)
Ref : arrêté n° 2008-106
PJ : copie arrêté

DA05028701

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur Henri RIBOUCHON
Communauté de communes du pays de Josselin
3 rue des remparts
BP 14
56120 Josselin.

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le directeur régional des affaires culturelles
Hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre, CS 24405, 35044 RENNES cedex
<http://www.culture.gouv.fr/bretagne>



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2008-106 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU la demande de permis d'aménager un lotissement d'activité situé commune de Lanouée (Morbihan), au lieu-dit La Bourdonnaye, PA n° 056 102 08 J 0001, déposée par la communauté de Communes du Pays de Josselin représentée par Monsieur RIBOUCHON Henri, reçue le 13 mai 2008 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet, d'une superficie de 7,2574 hectares, couvre l'emprise du site fossoyé localisé par photointerprétation et enregistré dans la carte archéologique nationale sous le numéro EA 56.102.0001

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils devront faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Bretagne	
Département :	Morbihan	
Commune :	Lanouée	
Lieu-dit :	La Bourdonnaye	
Cadastre :2007	section : YE	parcelles : 283, 285, 287, 289 et 343p.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

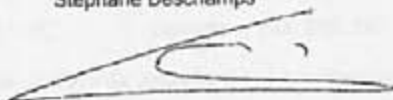
L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 10 juin 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



destinataires : Communauté de Communes du Pays de Josselin
INRAP Grand Ouest

copie à : mairie de Lanouée , Hôtel de Ville, place de la mairie, 56120 LANOUEE
Direction départementale de l'équipement, ZI de CAMAGNON, 56800 PLOERMEL
préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-106

région :	Bretagne		
département :	Morbihan		
commune :	Lanouée		
lieu-dit :	La Bourdonnaye		
cadastre :	2007	section : YE	parcelles : 283, 285, 287, 289 et 343p.
propriétaire :	Communauté de Communes du Pays de Josselin, 3 rue des Remparts, 56120 Josselin		
pétitionnaire :	Communauté de Communes du Pays de Josselin		

Emprise du diagnostic archéologique : 72574 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'ensemble de l'emprise du lotissement d'activité selon un mode opératoire adapté au contexte rural : tranchées de sondage effectuées jusqu'au substrat au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse procédant en mode rétro. Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées. Au total, 7 à 10 % de l'emprise devront être sondés.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec côtes altimétriques) et des photographies.

Les structures en creux feront l'objet de coupes stratigraphiques transversales, perpendiculaires et débordantes. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

Que des vestiges soient découverts ou non il importera de décrire les formations superficielles et le substrat, et en particulier les dynamiques sédimentaires ayant pu favoriser, ou non, la conservation de vestiges ou de niveaux archéologiques.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres anciens notamment).

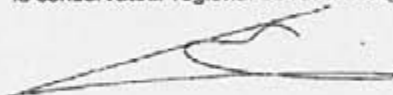
Le rapport devra se conformer aux normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004. Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA).

Objectifs :

L'opération de diagnostic archéologique permettra de caractériser la nature et la chronologie de l'enclos localisé dans l'emprise du projet, de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques sur l'ensemble des parcelles. La phase de diagnostic devra fournir les éléments permettant d'évaluer l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation afin de réunir les arguments justifiant les moyens à mettre en œuvre dans le cas d'une menace sur leur préservation

Fait à Rennes, le 10 juin 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

